



Respect des consignes sanitaires pour la procédure de débat public sur la Nouvelle entrée ouest de Saint-Denis

La Commission Nationale du Débat Public a été saisie en 2019 par la Région Réunion, la ville de Saint-Denis et la CINOR pour veiller au respect de la participation du public sur le projet de la Nouvelle Entrée Ouest (Neo) à Saint-Denis. La CNDP a décidé le 31 juillet 2019 l'organisation d'une procédure de débat public.

La procédure de débat public était initialement prévue entre le 15 avril et le 15 juillet 2020. Par décision du 1er avril 2020, compte-tenu du contexte sanitaire, la CNDP a décidé de reporter ce débat public. Le 1^{er} juillet 2020 il a été fixé entre le 15 septembre et le 31 décembre 2020.

Le dispositif a été adapté afin de respecter strictement le cadre normatif en vigueur EN JUIN 2020 (décrets n°2020-545 du 11 mai 2020 et n°2020-663 du 31 mai 2020 ainsi que protocole national de déconfinement diffusé par le Ministère du Travail le 9 mai 2020) tout en garantissant à toute personne la possibilité de s'informer et de participer conformément à la mission et aux principes de la CNDP.

Pour respecter l'égalité d'accès à la procédure participative et parce qu'un nombre important de nos concitoyens n'a pas accès au numérique, des formes de présentiels ont été maintenues. Ces dernières ont été conçues sous des formes innovantes afin d'observer le strict respect des mesures sanitaires (nombre de personnes limité, gestes barrières, distanciation physique, distribution de gel et masques, nettoyage systématique du matériel utilisé, etc.). Elles pourront bien entendu être réactualisées à l'aune de l'évolution du contexte sanitaire et de modifications des dispositions réglementaires et para-réglementaires sur lesquelles elles s'appuient.

Les modalités du débat public Neo :

1. Débat en ligne

Un site internet et une plateforme de débat de ligne seront mis à disposition du public afin d'accéder à toute l'information sur le projet, de s'informer sur le débat, de débattre en ligne ou de poser une question à la maîtrise d'ouvrage.

2. Les événements publics

Les trois principaux événements prévus (ouverture, mi-parcours et clôture du débat) seront des événements en studio diffusés en direct à la radio ou à la TV et en live sur internet avec intervention des auditeurs et des internautes. Il n'est pas envisagé à ce jour que ces événements se déroulent en présence d'un public.

3. Les ateliers participatifs

Deux séries d'ateliers sont prévus. Le public qui participe aux ateliers est un public sélectionné, les ateliers ne sont pas ouverts à tous. Ils ont pour objectif d'approfondir certains points et de formuler des propositions qui seront débattues avec le public.

- Avec l'école d'architecture de La Réunion : une série d'ateliers sur maquette se dérouleront en petit groupe. Le nombre de personnes par groupe sera limité en fonction des rassemblements autorisés.

- Avec l'Agorah : des groupes de travail, en nombre restreint, qui pourront si nécessaire être organisées par vidéoconférences.

Dans ces deux séries d'ateliers, les mesures d'hygiène seront affichées, des masques de protection seront fournis aux participants, l'espace organisé de manière à ce que chaque personne accueillie ait une place assise, et qu'une distance minimale d'un siège soit laissée entre les sièges occupés, du gel hydroalcoolique sera à disposition à proximité.

4. Le "piknic d'initiative locale"

Le piknic d'initiative locale a pour objectif de recueillir la parole du plus grand nombre, dans toute La Réunion. Il s'agit d'investir cet espace d'échanges et de sociabilité qu'est le pique-nique à La Réunion. Il ne s'agit pas de demander au public d'organiser des piques-niques spécifiques, dédiés au débat Neo : au contraire, l'objectif est de proposer à toute personne qui prévoit un pique-nique (entre amis, en famille ou entre collègues, etc.) de réserver un petit moment pour débattre avec les personnes présentes et répondre collectivement à un questionnaire ouvert. Le dispositif s'adaptera pendant le débat aux consignes préfectorales sur les sujets de piknics, lesquels ne sont pas sous la responsabilité de la commission.

5. Les "débats mobiles" annulés et remplacés

Afin de recueillir la parole d'un grand nombre de personnes et de toucher des publics variés, une dizaine de "débats mobiles" devaient être déployés sur des événements importants de La Réunion (Festivals, marchés, salons, etc.). Il a été décidé de les annuler. Ils seront remplacés par un dispositif d'ilotage par des "ambassadeurs" limitant les déplacements de personnes et permettant le respect des gestes barrières : des relais informeront leur environnement sur l'existence du débat et des moyens de participer.

6. La maison du débat

La maison du débat sera donc le seul lieu ouvert à toutes et à tous qui accueillera du public.

Située au cœur du Barchois dans un équipement provisoire de 50 m², la maison du débat sera un lieu (1) d'information sur le débat et sur le projet, (2) de retours de balades urbaines sur les lieux du projet avec la maîtrise d'ouvrage et (3) d'ateliers de réalité virtuelle interactive (ateliers de une à quatre personnes).

L'intérieur du local sera réservé à l'usage de la commission particulière du débat public et du secrétariat général comme bureau. Le nombre de personnes présent dans les locaux sera limité à 10 personnes.

Le public sera réceptionné à l'extérieur de la maison du débat sous un chapiteau prévu à cet effet.

L'accueil du public et les ateliers de réalité virtuelle interactive s'effectueront donc à l'extérieur. Le matériel utilisé sera nettoyé systématiquement après chaque utilisation. Les gestes barrières seront affichés. Des masques ainsi que du gel hydroalcoolique seront à disposition du public.

Afin d'éviter les rassemblements devant la maison du débat et notamment de limiter les files d'attente, les différentes fonctions de la maison du débat auront lieu à des horaires distincts et les ateliers ainsi que les rencontres avec la maîtrise d'ouvrage se dérouleront sur rendez-vous.

Les éventuels flux seront gérés de la manière suivante :

- Un marquage au sol permettra, en cas de file d'attente, d'encourager les respects des distances physiques ;
- Afin d'éviter que l'attente ne se fasse devant le local un système de ticket est envisagé (permettant de revenir ultérieurement) ;
- La circulation des personnes sera balisée afin d'éviter les croisements.

Si un rassemblement trop important devait avoir lieu devant la maison du débat celle-ci sera alors fermée temporairement.